

40.—Données statistiques sur l'aviation civile au Canada, 1929-34—fin.

Item.	1929.	1930.	1931.	1932.	1933.	1934.
Aéroports civils autorisés.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Totaux, tous aéroports.....	77	77	83	83	90	101
Flotte aérienne autorisée.¹						
Aéroplanes à moteur simple.....	400	499	466	416	331	-
Aéroplanes bimoteurs.....	-	-	-	-	1	-
Aéroplanes trimoteurs.....	2	2	1	1	-	-
Hydravions à flotteurs, simple moteur....	400	499	466	416	331	-
Hydravions à coque, simple moteur.....	37	21	23	26	12	-
Amphibies, à simple moteur.....	6	5	5	2	1	-
Tous aéroplanes.....	445	527	495	445	345	368
Personnel aviateur breveté.						
Pilotes.....	349	408	658	775	878	684
Pilotes-mécaniciens.....	96	131	138	133	133	148
Mécaniciens.....	212	241	208	208	281	313
Total, personnel licencié.....	657	780	866	983	1,159	997
Personnel, non licencié.....	150	164	140	52	60	61

¹ Ces chiffres comprennent quelques doubles emplois, puisque plusieurs aéronefs sont utilisés comme aéroplanes et hydravions à la fois.

PARTIE VIII.—CANAUX.*

Antérieurement à la période de construction des voies ferrées, qui commença au Canada vers le milieu du dix-neuvième siècle, les routes fluviales et lacustres, plus spécialement le St-Laurent, les Grands Lacs et l'Ottawa, constituaient les principales avenues de transport. Ces routes étaient coupées à certains points par des chutes et rapides nécessitant des portages. Les canaux du Canada furent construits pour éliminer les portages et les transbordements.

La première mention d'un canal au Canada se rapporte au canal de Lachine, commencé en 1700 par des colons français, mais ce ne fut qu'après la conquête du Canada par les Anglais que les voies navigables furent améliorées. Au commencement du dix-neuvième siècle, en raison de l'accroissement du commerce, tant intérieur qu'extérieur, et de l'introduction de la navigation à vapeur, ces travaux prirent une impulsion nouvelle. Les canaux devinrent bientôt les artères de la vie commerciale du pays, quoiqu'ils eussent été, à l'origine, destinés à faciliter les opérations militaires.

Section 1.—Réseau des canaux.

Ces canaux se composent de sept réseaux, exploités par l'Etat, faisant communiquer entre eux les lacs, les fleuves et les rivières navigables; ces canaux relient (1) Port Arthur ou Fort William à Montréal; (2) Montréal à la frontière internationale, près du lac Champlain; (3) Montréal à Ottawa; (4) Ottawa à Kingston et Perth; (5) Trenton, sur le lac Ontario, au lac Huron (inachevé), (6) lacs Bras d'Or (Cap Breton) à l'Océan Atlantique; et (7) Winnipeg au lac Winnipeg. La longueur totale

*Révisé par G. S. Wrong, chef de la branche des Transports et Utilités publiques du Bureau Fédéral de la Statistique. Cette branche publie tous les ans un rapport sur les Statistiques des Canaux.